

**ÉDUCATION.** L'inflation touche de plein fouet les étudiants les plus précaires

# Le coût de la rentrée s'accroît pour les étudiants

« **ON NE LE DIT PAS**, on ne le voit pas, mais la précarité étudiante empire », s'insurge Oshen Samson, étudiante à l'université de Caen. Elle préside la Fédération Campus Basse-Normandie (FCBN), qui publie aujourd'hui l'indicateur du coût de la rentrée. Et cette année, pour assurer leur rentrée universitaire, les étudiants bas-normands devront dépenser 2 211 €.

Ce calcul se base notamment sur les frais de la vie courante (loyer, repas, transports...) ainsi que sur les frais spécifiques à la rentrée (inscription à la fac, complémentaire santé, matériel pédagogique...). Sans compter qu'à Cherbourg, les loyers et les charges ont augmenté de 5 % en un an.

**+5,20 %**

d'augmentation sur le prix des produits de première nécessité

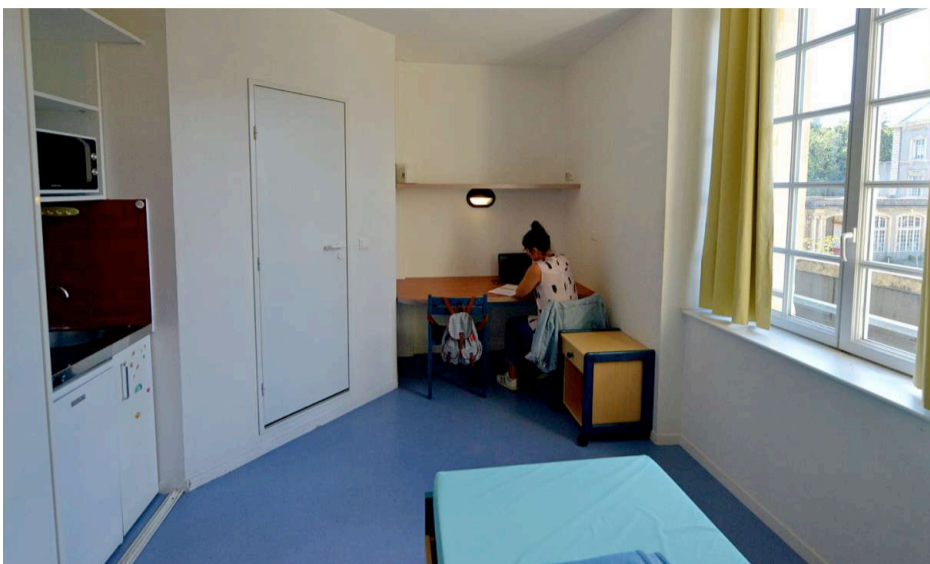
Un cumul des dépenses qui vient exploser une bourse estudiantine déjà mise à mal depuis la crise sanitaire. La FCBN note que l'inflation, sur fond de guerre en Ukraine, vient toucher de plein fouet cette catégorie de la population, déjà

précaire : « Le prix des produits de première nécessité a augmenté de 5,20 %. Ce chiffre découle de l'augmentation du prix des matières premières, autant pour les vêtements que pour la flambée du prix du coton, que pour les produits alimentaires ».

## Une situation inéquitable

Bien qu'un gel des frais d'inscription avait été annoncé en mars 2022 pour la quatrième année consécutive par Frédérique Vidal, alors ministre de l'Enseignement supérieur, la Contribution à la Vie Étudiante et de Campus (CVEC) a quant à elle augmenté de 2 €. Pour rappel, cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement des étudiants », selon le code de l'éducation. La loi prévoit que le montant de la CVEC augmente avec l'inflation.

Lorsque se loger, se nourrir, se vêtir et payer ses frais d'inscription à l'université devient un parcours du combattant, les conséquences sur le moral des étudiants sont sans appel. Outre la tentation d'arrêter ses études pour entrer dans la vie active et sortir d'un statut précaire, certains souffrent de cette situation inéquitable sur



→ Une étudiante fraîchement installée dans son logement social fait ses comptes pour l'année à venir.

le plan professionnel.

Selon la dernière enquête « Conditions de vie », publiée en avril 2021 par l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE), 40 % des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur travaillent en parallèle de leurs études. Oshen Samson concède qu'un étudiant qui travaille « a moins de temps pour étudier ».

Or, si le temps c'est de l'argent, les étudiants précaires n'ont ni l'un ni l'autre.

Une étudiante en master de sociologie admet avoir déjà opté pour un travail salarié qui

n'avait rien à voir avec ses études. « C'est un désavantage face à ceux qui ont le temps et les moyens de faire un stage non rémunéré. » Alors que ses camarades mettaient un pied dans le secteur professionnel en lien avec leur diplôme, elle enchaînait les jobs sans passion. « Avoir un travail salarié te fait passer à côté d'opportunités. On n'a pas le temps de se demander ce qu'on veut faire, où aller en stage, élaborer un plan de carrière... »

Le 16 août dernier, Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se félicite sur Twitter d'avoir « pris des mesures d'urgence applicables dès la rentrée 2022 ».

Changer le calcul des bourses

## Changer le calcul des bourses

Parmi elles, une revalorisation de 4 % des bourses sur critères sociaux, ou encore une prime de rentrée de 100 € pour les boursiers et bénéficiaires de l'aide CNOUS ou des APL. Une bagatelle pour la présidente de l'Unef, Imane Ouelhadj : « Une revalorisation des

bourses à 4 % qui correspond à 4 € par mois pour l'échelon Obis ? 108 € par mois pour vivre ? 100 € de prime rentrée avec des frais d'inscription à 170 € et une CVEC à 95... Les calculs ne sont pas bons ».

La présidente de la FCBN acquiesce : « Chaque année, les bourses sur critères sociaux s'alignent sur l'inflation. Mais +4 %, c'est trop peu. » Selon les échelons, l'augmentation s'élèvera effectivement de 4,17 € par mois (échelon le plus bas et le plus répandu) à 22,94 €. Le gouvernement poursuit sa politique des petits pas.

Oshen Samson assure que la FCBN continuera sa mission principale : représenter et accompagner les étudiants bas-normands dans cette période difficile. Notamment avec la continuité de l'Agoraé, l'épicerie sociale et solidaire, située au bas du bâtiment E, sur le campus 1 à Caen. « On ne fermera jamais la porte à quelqu'un qui a faim », revendique Oshen Samson.

Mais cette initiative solidaire semble être un pansement sur une plaie ouverte, et la FCBN rappelle l'urgence d'« agir de manière durable pour permettre aux étudiants de réaliser convenablement leurs études et assurer leur réussite ».

Héloïse PIERAGNOLI

## « Les étudiants ne devraient pas avoir à survivre »

### INTERVIEW

Oshen Samson

Présidente de la FCBN (Fédération Campus Basse-Normandie)

L'indicateur du coût de la rentrée est de plus de 2 211 € pour les étudiants bas-normands. Est-ce que cela crée une discrimination sociale concernant l'accès aux études supérieures ?

Clairement, oui. Ce coût de rentrée met en lumière la difficulté d'accès aux études supérieures pour les plus précaires d'entre nous. Il y a le logement, avec des frais d'agence élevés, ou encore les frais d'inscription, avec la CVEC qui est une sorte d'impôt étudiant... Beaucoup d'étudiants sont obligés de se salarier afin de payer toutes ces charges, et subvenir à leurs besoins. Ils arrivent à s'en sortir financièrement, mais c'est au détriment de leurs études.

Pourquoi la FCBN interpelle les collectivités et les acteurs de l'enseignement supérieur bas-normand ?

On attend d'être vus et entendus. Les médias ont mis en lumière la précarité étudiante durant la crise du Covid. Au



→ Oshen Samson est présidente de la FCBN depuis le mois de mai.

jourd'hui, on a l'impression d'être mis à l'écart, alors que la précarité n'a pas reculé. Au contraire, elle s'accroît ! On est donc prêts à discuter avec les collectivités, pour faire bouger les choses. Il y a six ans, la FCBN avait obtenu une baisse des frais de transport à l'année chez Twisto. On va s'inspirer de cette victoire, car il est nécessaire de se faire entendre. Et si toutes les fédérations s'y mettent, on a une chance de

faire remonter ces problématiques au niveau national. Et notamment, une chance de mettre en place une réforme des bourses sur critères sociaux.

Quelle réforme aimeriez-vous voir mise en place ?

Actuellement, ces bourses fonctionnent par échelons, qui vont de Obis à 7. C'est calculé avec le revenu des responsables légaux. Admettons, vos

responsables gagnent 2 000 €, vous êtes boursier échelon 1. S'ils gagnent 2 050 €, vous pouvez manquer l'échelon 1 et êtes relégué à l'échelon Obis. Cette perte de pallier est tranchante. Alors, on voudrait mettre en place une linéarisation des bourses, au niveau national. Nous ne voyons pas ça comme un escalier, mais plutôt comme une courbe. On prendrait en compte la distance des études, le nombre de frères et sœurs qui sont en études supérieures, les revenus... En gros, une bourse plus adaptée afin qu'il n'y ait pas de disparités aussi flagrantes qu'il y en a aujourd'hui.

« À cause de la précarité, les étudiants sont socialement isolés. »

Avez-vous vu l'inflation impacter directement les étudiants ?

Oui, sur deux aspects en particulier. Le premier, c'est l'Agoraé, l'épicerie sociale et solidaire. On a toujours des demandes, ça n'a pas faibli au cours de l'année. L'autre chose, c'est le prix de l'es-

sence. On a constaté une perte de mobilité qui est énorme. Cela signifie par exemple un retour moins fréquent au domicile familial. Fatalement, on en revient toujours à la question de l'isolement. L'isolement par le transport, par internet... À cause de la précarité, les étudiants sont socialement isolés.

Que pensez-vous du fait qu'en France, en 2022, les étudiants doivent compter sur les épiceries sociales et solidaires telles que l'Agoraé pour se nourrir ?

C'est révoltant. Les étudiants ne devraient pas avoir à survivre le temps de leurs études. On appelle à ce que l'État nous considère comme des personnes à part entière, et qu'on bénéficie de l'aide qu'on mérite. Les décideurs qui pensent que les bourses sont suffisantes et qu'on n'a qu'à travailler pour subvenir à nos besoins, sont des personnes qui n'ont pas connu la précarité, et n'ont jamais été à notre place. Le manque d'empathie est criant. Les visites de terrain de ministres dans les universités sont trop peu nombreuses. Il y a un véritable décalage avec la réalité, on a l'impression qu'on ne vit pas dans le même monde.

Propos recueillis par H.P.

## Pourquoi 2 211 € ?

L'indicateur du coût de la rentrée est calculé pour un étudiant de 20 ans, non boursier, ne vivant plus au domicile familial et inscrit dans une seule licence à l'université de Caen. Il se base sur les dépenses réparties en deux catégories : les frais de vie courante, tels que les consommables (de 344,14 €, on est passé à 363 €), ou encore les transports (qui ont augmenté de 3 €). Mais aussi les frais de rentrée : la CVEC passe de 92 à 95 €, le matériel pédagogique de 262,97 € à 304,58 €, et la complémentaire santé de 292,40 € à 304,40 €. Seuls les frais de téléphonie et d'internet sont en baisse de 3,13 %.

**20 €**

C'est le montant de l'augmentation moyenne du loyer à Cherbourg, passant de 385 € en 2021 à 405,25 € en 2022.